

## Alzheimer - histoire édifiante de 4 médicaments

Chère lectrice, cher lecteur,

La maladie d'Alzheimer, ça commence, hélas, toujours de la même façon.

Un jour, il faut coller un post-it sur son frigo pour se souvenir d'aller faire les courses.

Plus tard, c'est le prénom de ses enfants qu'il faut griffonner sur un bloc de papier, avant leur visite. « Véronique, Annie, François »... Pour pouvoir s'en rappeler, et ne pas leur faire trop de peine.

Et puis arrive le jour où il devient inutile de noter quoi que ce soit : on ne sait plus qui on est, qui on aime, où l'on va. On vit désormais au pays des gens sans mémoire, pays où règnent la peur et le vide. On est encore vivant mais c'est comme si l'on était mort.

4 médicaments qui ne servent... à rien !

Les maladies neurodégénératives (Alzheimer, Parkinson...) entraînent des situations tragiques pour les malades et leur familles. En France, la seule maladie d'Alzheimer touche près de 1 million de personnes, à raison de 0,5 % de la population avant 65 ans, puis 4 % après 65 ans, et 15 % à 80 ans.

En 2020, 2 millions de Français pourraient être atteints !

Et que font les autorités de santé face à une telle tragédie ?

Eh bien, il faut lire l'interview donnée au journal Libération par le Pr Olivier Saint-Jean [1], qui dirige le service de gériatrie de l'Hôpital européen Georges-Pompidou, pour comprendre ce qui se passe vraiment dans les coulisses du monde de la santé, et la façon honteuse dont sont traités les malades d'Alzheimer.

Le 19 octobre 2016, la Haute autorité de santé a en effet rendu un avis d'évaluation sur quatre des principaux médicaments prescrits contre Alzheimer : l'Ebixa, l'Aricept, l'Exelon et le Reminyl.

Verdict : leur intérêt est « insuffisant pour être pris en charge par la solidarité nationale ».

Traduction : ces médicaments utilisés depuis des années ne servent à rien et doivent être déremboursés !

On attendait donc une décision de la ministre de la Santé sur le sujet, et le verdict est tombé le 26 octobre dernier. Ces médicaments inutiles ne seront...pas déremboursés [2]. Point à la ligne.

Continuer avec une équipe qui perd ?! Vous allez voir que, dans la maladie d'Alzheimer, c'est hélas une ancienne habitude...

« Les données ont été truquées »

Il serait dommage de ne pas revenir un instant sur le parcours de ces médicaments qui ne servent à rien ; il vaut vraiment le détour.

Tout commence à la fin des années 70 lorsque des chercheurs découvrent un lien entre les troubles de la mémoire et la baisse de l'acétylcholine, un neurotransmetteur impliqué dans la mémoire et l'apprentissage.

« On a imaginé augmenter la disponibilité de ce neurotransmetteur dans le cerveau en reprenant un vieux médicament des années 40, utilisé en anesthésie, la tacrine », explique le Pr Saint-Jean.

Trois essais seront organisés à partir de 1985. En France, En Grande-Bretagne et aux Etats-Unis.

« Les deux premiers ont été bien menés et catégoriques : aucun bénéfice ! »

« Quant au dernier, il a été réalisé en Californie sur seulement 17 malades, avec une méthodologie douteuse et bâclée, et les résultats annoncés étaient spectaculaires. Aujourd'hui, on sait que les données ont été truquées. »

Ce qui n'a pas empêché à l'époque le journal Le Monde, quotidien de référence, de titrer : « La maladie d'Alzheimer enfin vaincue »...

« Le bulldozer était lancé, poursuit le Pr Saint-Jean. Ce qui est un comble, c'est qu'en France, nos collègues de la Salpêtrière avaient fait l'étude la plus rigoureuse, montrant alors l'inefficacité et la toxicité de la tacrine. »

Le « bulldozer », dans le cabinet des médecins, cela se traduit concrètement par un emballement du nombre d'ordonnances : dans les années 2000, près de 40 % des malades se retrouvent avec une prescription pour l'un ou l'autre de ces 4 médicaments. Coût pour la collectivité : 400 millions d'euros.

Et ce malgré les doutes permanents qui ont accompagné leur utilisation ainsi que des effets secondaires en pagaille : digestifs, cardiovasculaires (potentiellement graves bien que peu fréquents), mais aussi des symptômes psychiques comme des cauchemars, des crises d'angoisse, et enfin d'autres effets variés comme des crampes, des rhinites etc.

Aujourd'hui la communauté médicale se défend en disant qu'elle « attendait des études plus approfondies », explique le Pr Saint-Jean.

Mais elles ne sont jamais venues.

Ils écrivent à quatre mains

Les entreprises du médicament étaient certainement trop occupées à déployer pendant le même temps un lobbying intense en direction des autorités. Et ce n'est pas comme si elles faisaient des efforts pour le cacher...

Ainsi, la Commission de la transparence, en charge de l'évaluation des médicaments au sein de la Haute autorité de santé, a reçu des courriers signés par des médecins de centres de mémoire, de neurologie, de gériatrie, tous en faveur de ces médicaments, qui étaient mot pour mot les mêmes que ceux présentés par les firmes pharmaceutiques devant cette même commission !

Dès 2007, une première tentative de déremboursement a été faite en Grande-Bretagne, puis en Allemagne et au Canada. Mais à chaque fois sans succès...

À propos du « lien thérapeutique »

L'un des arguments évoqués pour maintenir ces médicaments en circulation était le fait qu'ils « maintenaient le lien thérapeutique avec le patient ».

C'est peut-être vrai sur le papier, mais dans la réalité, les études ont montré des résultats... inverses !

« Une vaste étude qui a suivi plus de 10 000 personnes en France montre que les personnes qui sont passées par les consultations mémoire et qui ont reçu des médicaments ont un plus mauvais pronostic et vont plus souvent que les autres en Ehpad (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) ! »

Des médicaments qui, au mieux, ne servent donc à rien mais qui, aujourd'hui encore, sont prescrits à près de 40 000 patients, soit une dépense de près de 130 millions d'euros pour la collectivité...

Comme s'il y avait une sorte d'impossibilité à avouer la vérité, c'est-à-dire qu'on n'a pas de médicament contre l'Alzheimer.

Le Pr Saint Jean parle d'un « immense gâchis ». Et on ne peut qu'être d'accord avec lui tant les sommes investies en pure perte dans ces médicaments pourraient servir à l'accompagnement des malades.